



A. S. C. H. U.

Association Sportive du Centre Hospitalier Universitaire de Tours
Tél. : 02.47.47.47.47. poste 74460 (répondeur)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

Grande salle ORL

Présents :

BENOIT	BERNARD	piscine
DELAFOND	Mireille	taekwondo
DRAGULA	Coralie	Présidente + yoga
ECOMARD	Sandrine	secrétaire
FORTIN	Frédéric	gym
LÉVÈQUE	Catherine	bowling
MARQUENET	Bernard	tennis
MARTIN	Chantal	trésorière
MAUNY	Monique	piscine
MIRZA	Alain	taekwondo
PEYTUREAU	Solène	vice-présidente + yoga
TORCHON	Jean-Claude	gym
COMPAIN	Loïc	foot

+ Pouvoirs des adhérents dont le chèque a été encaissé pour la saison 2020/2021

Début de la séance : 18h15

Nous débutons la séance par un tour de table avec présentation de chacun et présentation de l'ordre du jour.

BILAN MORAL

- Arrêt de nos activités en octobre 2020, lié à la Covid-19
- Pas de sortie d'organisée mais à organiser en mai 2022 (sponsoring CA ou achat goodies)
- Toujours envie de créer des nouvelles sections pour 2022-2023 (course à pied, pilates, bien-être...)

BILAN FINANCIER

Bilan financier à cheval sur les deux années mais il est bien réalisé sur l'année 2020 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)

Bilan présenté par Chantal MARTIN la trésorière, voté à l'unanimité du budget de l'année 2020 (cf. PJ).

BILAN PAR SECTION

Bowling :

35€ l'adhésion, pas de chèque encaissé.

Changement du jour d'entraînement mardi au lieu de lundi (19h – 21h).

Pas de mouvement d'argent, ils ont joués 3 fois (cause COVID).

La section pourrait s'arrêter → pas assez d'adhérents + appel candidature nouveau responsable (pour remplacer Mme LEVÈQUE).

Pour cette saison 2021-2022 si de nouveaux adhérents se font connaître (6 personnes pour relancer – 2 lignes ou au moins 4 personnes – 1 ligne, Mme LEVÈQUE pourrait s'engager à être présente 2 fois/mois (mardi et/ou jeudi) pour loisirs et conseils avec pour objectif de monter une équipe et rejoindre une ligue saison 2022-2023. → reprise possible le 01/10/2021.

Faire appel au service communication pour information dans les selfs et les services.

Mme LEVÈQUE demande à avoir accès au compte, devient trésorière par intérim à la place de Mme DURAES.

La section demande une subvention de 150€ (subvention pour aide adhésion 25€ pour 6 personnes)
Adhésion 50€ = 25€ payée par l'adhérent + 25€ payée par l'ASCHU

Football :

Adhésion à 60€, chèques encaissés pour 2020-2021

3 matchs début 2020 et 5-6 matchs depuis début juillet 2021

26 adhérents répartis dans les deux équipes (lundi soir aux Tourettes – mardi soir à Chambray), cotisation 29 x 3€ - Mme DRAGULA s'occupe de faire le virement de compte à compte.

Saison 2021-2022 : 1^{er} match, semaine du 27 septembre 2021

Devis maillot pour la 2^{ème} équipe = **400€ → ACCORDÉ EN SUBVENTION ASCHU**

La section demande une subvention supplémentaire de 300€ pour aide aux adhésions.

Adhésion pour les nouveaux 60€ = 50€ payée par l'adhérent + 10€ payée par l'ASCHU (45€ pour les anciens)

Gym :

30 adhérents, 50€ l'adhésion, arrêt des cours au bout de 6 semaines (cause COVID), chèques non encaissés (pas de cotisation demandée).

Prêt de matériel (lesteur, élastiques) en échange d'un chèque de caution de 30€

Pour la saison 2021-2022, pas plus de 30 personnes dans la salle. Reprise des cours le 05/10/2021 (pass sanitaire obligatoire, QR code scanné par Mme ECOMARD, secrétaire de la section, une fois pour toute la saison). Cours tous les mardis de 17h30 à 18h45 dans la salle de gym qui se situe sous la psychiatrie à Trousseau.

M. TORCHON donne encore des cours cette saison mais s'arrêtera l'année prochaine → recherche nouveau prof.

La section ne demande pas de subvention

Piscine :

46 adhérents, arrêt après 4 cours, pas de chèque encaissé (60€ l'adhésion).

Mme MAUNY, responsable de la section depuis 9 ans laisse Mme ECOMARD s'occuper désormais de la section piscine (restera en renfort). M. BENOIT reste trésorier.

Saison 2021-2022 : Reprise des cours le 15/09/2021 (pass sanitaire obligatoire, QR code scanné par Mme ECOMARD, nouvelle responsable de la section, une fois pour toute la saison + bonnet de bain obligatoire). 50 personnes par cours (2 horaires le mercredi à la piscine des Tourettes 19h30/20h15 + 20h15/21h), l'adhésion passe à 50€.

La section ne demande pas de subvention

Taekwon-do :

20-23 adhérents, 80€ l'adhésion (pas de chèque encaissé), arrêt des cours après 1 mois et demi (normalement attente 2-3 cours avant d'encaisser les chèques). Les cours ont continués en visio avec le Président Taekwon-do. Il y a 50% de femmes et 50% d'hommes adhérents.

Saison 2021-2022 : Adhésion 80€/adulte > 12 ans + Adhésion 20€/enfant (entre 8 et 12 ans) – fratrie, à partir de la 3^{ème} adhésion c'est gratuit. Cours d'1h30 → lundi 19h – jeudi 19h – samedi 10h30 . Reprise des cours le 20/09/2021, pass sanitaire obligatoire > 12ans

Mme DELAFOND demande à avoir accès au compte.

Pour info la section Taekwon-do a un stand, depuis 4 ans, au forum des associations organisé par la ville de Tours [→ pour sept 2022 : prendre contact avec la mairie pour intégrer toute l'ASCHU]

La section demande une subvention de 500€ (la section doit envoyer devis → augmentation de protection mains/pied + sac de frappe)

Yoga :

Professeur : Valérie Chorlay, 27 adhérents. Adhésion 140€ pour l'année (paiement possible en 3 fois). Cours toute l'année : 6-7 cours en présentiel + cours en visio, chèques encaissés pour payer la prof de yoga.

Saison 2021-2022 : adhésion 100€ au lieu de 140€, 12 personnes par cours. Reprise des cours le 05/10/2021, pass sanitaire obligatoire. Cours le mardi de 18h à 19h ou de 19h à 20h dans la grande salle ORL.

Mme DRAGULA prend le relai devient responsable de la section Mme PEYTUREAU étant en arrêt. Mme PEYTUREAU garde la trésorerie de la section.

La section demande une subvention de 400€

Tennis

Adhésion : 30€ pour les hommes, 35€ pour les femmes.

Il n'y a plus d'équipe féminine. Il y a une équipe masculine de 5 joueurs qui sont en 1^{ère} division. Compétitions sept / mi-décembre 2020 avec 4-5 rencontres (sont tous de clubs différents, se retrouvent pour jouer en équipe).

Saison 2021-2022 : → recherche femmes pour monter équipe. M. TABEY est le nouveau capitaine de l'équipe masculine (demande maillot, doit envoyer devis pour information).

M. MARQUENET demande un accès au compte.

La section demande une subvention de 250



POUR TOUTES LES SECTIONS : Si vous avez une demande de subvention en cours d'année, ne pas hésiter à revenir vers le bureau pour ne pas se retrouver à découvert.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Devis ménage de la salle de gym à Troussseau → M. Malidor a répondu 86€33 TTC/mois. La section Taekwon-do est OK pour participer (refaire le point avec section Gym et comité directeur).
- Une nouvelle section « bien-être » sera présentée en 2022 à la place ou en plus de la section gym.

- Changer les statuts au niveau de la Préfecture → organiser AG extraordinaire en janvier 2022 pour valider les nouveaux statuts, une proposition sera envoyée au bureau en amont.
- Attendre début janvier 2022 pour encaisser les cotisations 3€/adhérents.
- Organisation d'une randonnée en mai 2022. Voir avec le Crédit Agricole pour sponsoring pour avoir un budget badge, bracelet, rubalise, gobelet, t-shirt floqué + devis auprès de COstick (création goodies situé à Beaulieu les Loches).
- Mme DRAGULA, présidente de l'ASCHU va demander l'autorisation au service de communication de créer une page Facebook ASCHU de Tours (idem contenu page intranet) + demande création lien de la page Intranet « ASCHU » sur le site internet du CHU, pour que les adhérents retraités puissent accéder à ces informations (idem contenu page intranet).
- 03/09/2021 → Création d'une adresse mail association-sportive@chu-tours.fr (présidente, vice-présidente, trésorière, secrétaire).

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Nous procémons ensuite au vote pour le renouvellement du bureau qui est le suivant :

- Coralie DRAGULA : Présidente
- Solène PEYTUREAU : vice-Présidente
- Chantal MARTIN : Trésorière
- Sandrine ECOMARD : Secrétaire

Approbation à l'unanimité des membres du Comité Directeur.

Fin de la réunion de l'ASSEMBLEE GENERALE à 20h.

**◎ RAPPEL : Il est important pour la vie de l'ASCHU
que les adhérents s'impliquent en participant notamment à l'Assemblée Générale.**